VILLE DE ROUBAIX

CONFÉRENCES

données par Mme Alting Mees, de Londres

au **local de la Bourse**. *Grand'Place*

Mardi 4 et mercredi 5 juin, à 3 heures 1/2

SUJET :

Le rôle du gaz dans les ménages.

(Des démonstrations pratiques seront faites pendant ces conférences.)

Ces conférences présenteront surtout de l'intérêt pour les dames, nous les engageons beaucoup à y assister. 39012—19618

TOURCOING

L'Ecole industrielle. — L'acte constitutif de la société civile ayant pour objet la fondation de notre Ecole industrielle vient d'être publié.

La société aura une durée de cinq années : elle prendra fin le 1er septembre 1894. Les associés ne sont pas engagés au delà de leur mise sociale mais ils ne prélèvent pas de bénéfice, la totalité des bénéfices éventuels devant servir à constituer un fonds de réserve.

Le siège social est rue du Casino dans un vaste immeuble (où se trouve encore actuellement la société de gymnastique *La Tourquennoise*) qui sera agencé pour les besoins de l'école.

Le conseil d'administration se compose de : MM. Charles Jonglez, député, président de la Chambre de Commerce, Eugène Jourdain, vice-président de la Chambre de Commerce, Louis Bernard-Cuvellier, Désiré Leurent, Scalabre-Delcour, Paul Desurmont, Alexandre Deletombe, Louis Tiberghien-Motte, Philippe Lamourette, Moulin-Pipart, Achille Pollet-Desprez, Duprez-Lepers, Georges Duvillier-Motte, Edmond Six.

Ces quatorze administrateurs sont nommés pour trois ans : ils ont désigné, dans une récente réunion, M. Alexandre Deletombe comme administrateur délégué. On ne pouvait faire un meilleur choix : à une grande compétence en matière industrielle, M. Deletombe joint un zèle et un dévouement qui sont une garantie de succès pour notre future école.

C'est avec une légitime satisfaction que nous voyons l'enseignement professionnel, que nous avons si souvent prôné dans ce journal, à la veille d'être mis en pratique ici dans des conditions qui permettent d'en espérer grand profit pour tous.

Nous constations hier la disparition de l'*Echo de Tourcoing*. Ce journal vient d'être remplacé par un organe conservateur qui a pris le titre de *Journal de Tourcoing* et dont le programme se résume ainsi :

« Défense de tous les intérêts locaux de Tourcoing et de ses cantons.

» Défense de la politique de bon sens et de toutes les vraies libertés.

» Lutte sans parti-pris et sans acrimonie mais sans faiblesse et sans relâche. »

En présence de telles déclarations nous ne pouvons que souhaiter sincèrement la bien-venue à notre nouveau confrère.

M. Louis Dewazière, dont nous avons déjà narré les nombreux actes de courage et de dévouement, a obtenu une médaille d'or à la distribution des récompenses de la Société des Sauveteurs du Nord.

Nos meilleures félicitations au brave Louis Dewazière pour cette nouvelle distinction.

Mort accidentelle. — Nuyttens Jean, teinturier, âgé de 68 ans, demeurant au chemin du Virolois, est tombé, la nuit dernière, du haut en bas d'un escalier de 16 marches. Au bruit de la chute, son fils accourut le relever, mais le malheureux expirait au bout de quelques minutes. Il avait le crâne fracassé.

Une demoiselle de 34 ans, Delphine Allard a été amenée au violon dans un état complet d'ivresse.

Une contravention a été relevée à la charge de M. L. M., cabaretier, rue Fin de la Guerre, pour tapage injurieux et nocturne.

LILLE

Concours hippique. — La dernière réunion du concours hippique a été favorisée d'un temps superbe. Une foule énorme s'est rendue, à l'Esplanade, durant toute l'après-midi. Voici les résultats :

Chevaux de trait, attelé à toute espèce de voitures :

1re Catégorie. — Attelage à trois chevaux et au-dessus. Un seul concurrent, MM. Villard et Vial. Leurs trois chevaux, attelés à une calandre, sont primés.

2e Catégorie. — Attelage à dix chevaux : dix prix de 25 fr. chacun par écurie. Neuf concurrents.

Piston et *Clairon*, à MM. Hannart frères; *Bichette* et *Sarah*, juments grises à M. Ch. Caron: *Sophie* et *Bijou*, juments blanches; M... M..., chevaux non inscrits au programme. *César* et *Sophie* à M. Léon Delattre-Théry, *Belotte* et *Damus*, juments grises pommelées, à M. Ch. Carion. *Marianne* et *Marie* à M. Delattre-Théry. *Bijou* et *Baptiste*, à M. Dupont-Leser. *Martin* et *Paul*, à M. L. Demont.

3e Catégorie.— Attelage à un cheval. Dix prix de 20 fr. Dix-sept concurrents.

Bellotte, à M. d'Hondt; *Sultan*, à M. Ch.Caron; *Miss*, à M. Houzé; le no 36, cheval non porté au programme; *Louis*, à M. Tillenois; *Gamin*, au même; le no 37, non porté au programme; *Belotte II*, à M. Houvenaghel; *Petit*, à M. Tillenois; *Bourgme*, à M. L. Lefebvre.

Le grand prix de la Coupe, 1,000 fr., a été remporté par *Forteresse*, à M. Jean Monnier, lieutenant au 8e hussards. Un prix de 100 fr. est décerné à *Elégant*, à M. E. Ribaucourt, monté par M. Willaert.

La Commission départementale du Nord se réunira le mercredi 5 courant, à deux heures et demie précises.

NORD

Comines. — Les carrousels de Comines auront lieu les 16 et 17 juin.

Les empoisonnements d'Armentières. — (*Nouveaux détails.*) — Une grande amélioration s'est produite dans l'état des personnes malades par suite d'empoisonnement. Mme Mille-Carpentier et Mlle Victoire Hall, qui étaient les plus gravement atteintes, sont hors de danger.

Par contre, plusieurs autres cas se sont déclarés notamment celui de Mme Mitternique, qui est tombée malade vendredi soir et se trouve dans un état fort grave.

M. le docteur Dubar, qui soigne cette malade et plusieurs autres, croit se trouver devant des cas de trichine. La responsabilité du charcutier se trouverait alors entièrement dégagée.

Quoi qu'il en soit, les accidents que nous avons eu à signaler ont attiré l'attention des pouvoirs publics sur la nécessité d'une surveillance active à exercer sur les viandes de boucherie.

M. le maire a fait convoquer la Commission d'hygiène cantonale, qui a décidé qu'un arrêté serait pris, devant régler les heures de vérification et d'introduction des viandes porcines, et soumis à l'autorité préfectorale dans le plus bref délai.

PAS-DE-CALAIS

Saint-Omer. — La belle-sœur du commandant Cordier a été écrasée, avant-hier à Paris, rue Jacob.

Le corps a été porté à la Morgue dans un état si affreux, que l'identité n'a pu être établie que par les vêtements de la victime.

La nouvelle de cet épouvantable accident est venue jeter la tristesse parmi les personnes qui composent le cortège présidentiel, et dont le commandant Cordier a toutes les sympathies.

Un curieux phénomène atmosphérique. — Un météore extraordinaire est apparu, samedi dernier, à cinq heures du soir, entre Roussent et Nempont-Saint-Martin, dans l'arrondissement de Saint-Omer.

Il avait la forme d'un cône, dont la pointe touchait le sol, et le sommet un épais nuage noir.

Ce phénomène, exactement semblable à un immense feu très actif, énorme et d'une hauteur de plus de trois cents mètres, semblait sortir de terre pour se confondre à sa partie supérieure avec un nuage noir et épais qui venait sans doute de répandre aux environs des avalanches d'eau.

Détail très intéressant, c'est qu'en ce moment, il a plu assez fort dans la grande tourberie, très peu dans la tourberie Cazin, tandis qu'aux maisons Gourlain et Robert, il a fallu passer les routes à la nage. Enfin tout à coup, après un quart d'heure environ de durée, et le tonnerre ne cessant point de gronder, le nuage de feu disparut subitement.

Le lendemain, dimanche, exactement à la même heure, au milieu d'un même vacarme de tonnerre, le phénomène se renouvela, plus tout à fait cependant au même endroit; cette fois, il est dans le marais de Roussent, et le vent soufflant de l'ouest il s'avance en suivant la gauche du canal. L'effet est à la fois grandiose et saisissant. Tout le monde est dans la rue. On le voit s'avancer et raser complètement la terre.

L'instituteur qui se trouvait sur les lieux ainsi que beaucoup d'autres personnes, veut faire avancer les bestiaux vers cet endroit qui se trouvait à environ 15 mètres d'eux, mais les animaux reculent effrayés. C'est encore une vaste vapeur en forme de cornet, toujours la pointe sur la terre, tournoyant en tous sens, très élastique, remontant dans l'air, redescendant pour prendre les formes les plus bizarres: grossissez des milliers et milliers de fois la vapeur qui s'échappe d'un four à chaux ou d'un haut fourneau, et vous aurez une image de météore.

Ajoutez à cela un bruit sourd, l'eau et les arbres du canal qui se soulèvent visiblement.

L'instituteur estime que cette apparition bizarre, inattendue, pouvait avoir à sa base inférieure environ 15 mètres, 70 mètres à sa base supérieure et 300 mètres de haut. Après avoir duré exactement dix-sept minutes, elle diminua en intensité, mais à l'inverse de la veille, elle disparut petit à petit, graduellement, commença par disparaître de la terre, remonta vers le nuage supérieur et se confondit ensuite avec ce dernier.

BELGIQUE

Mouscron. — Dimanche, le vaillant couvreur de Wacken qui, samedi soir, a enlevé le coq du clocher, a été le montrer aux habitants de Mouscron. « C'est peut-être la dernière fois, disait-il, que cette génération le verra, qu'on lui fasse donc ses adieux ».

Cette tournée a été très fructueuse, à voir la bourse qui pendait à la queue du coq.

— Nous reparlerons demain du Conseil de discipline qui s'est réuni samedi et du premier moyen de cassation sur lequel s'appuie la défense.

L'élection législative de Bruxelles. — Aujourd'hui a eu lieu à Bruxelles une élection législative. Nous renseignerons nos lecteurs à ce sujet. Les conservateurs espèrent beaucoup faire passer leur candidat, M. Alph. De Becker, la « Ligue libérale » et l'« Association libérale » étant trop désunies.

Un régiment belge mutiné. — Un fait d'une certaine gravité s'est passé au camp Beverloo. Samedi, pas un sou de solde n'a été distrtbué au 3e régiment de ligne. Jeudi seulement les soldats ont reçu leur indemnité. Devant cette misère forcée, le régiment s'est mutiné, les carreaux ont volé en éclats et les baraquements ont été plus au moins détruits.

Caisse d'Epargne de Roubaix

Séances des 1er et 2 juin 1889

VERSEMENTS :

Roubaix	Samedi	76	déposants	10	nouveaux	8,439	»»
	Dimanche	124	»	14	»	18,750	»»
Lannoy	»	26	»	4	»	5,784	»»
Croix	»	5	»	0	»	1,500	»»
Wattrelos	»	7	»	0	»	6,650	»»
Totaux		238		28		41,123	»»

REMBOURSEMENTS :

Roubaix	Samedi	30	rembour.	effectués	19,304	45
	Dimanche	86	»	»	25,822	31
Lannoy	»	9	»	»	929	36
Croix	»	5	»	»	5,348	21
Wattrelos	»	1	»	»	13	33
Totaux		131			52,507	66

Les opérations du mois de juin sont suivies : A Roubaix, par MM. Victor Glorieux, Alexandre Cateaux, Victor Couvreur, et Louis Ferrier, directeurs; à Lannoy, par M. Victor Bettremieux; à Croix, par MM. Adolphe Nédonsel et Jules Delescluse; à Wattrelos, par MM. Delmare-Dupont et Ferdinand Béghin.

Ordre du service. — La caisse est ouverte pour recevir les dépôts, ainsi que les demandes de remboursemets les *dimanches de 9 heures à 11 heures,* les *samedis,* de *9 heures à 10 heures 1/4,* (salle de la Justice-de-Paix). Les remboursements ont lieu dans la même salle, les *dimanches,* à *11 heures 1/2,* les *samedis,* à *10 heures 1/2,* 8 jours après la demande. *Le Caissier,* FRÉMONT.

AVIS. — Il n'y aura pas de séance le dimanche 9 juin, Fête de la Pentecôte.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 2 juin.*—Rachel Houzet, rue de la Fosse-aux-Chênes, cour Boussemart, 1. — Etienne Degens, boulevard de Metz, cour Goudezeene, 15. — Henriette Delen, rue de l'Epeule, cour Mathieu, 3. — Léon Verlinde, rue Archimède, cour Losfeld, 4. — Héléna Seynave, rue Gréty, 46. — Henri Segard, rue du Fort, cour Lemaire, 4. — Gentil Dewilde, rue Cugnot, 58. — Hélène Vanhoutte, rue du Coq-Français, 21. — Alida Plumet, rue de Toulouse, cour Thérin, 7. — Georges Desablin, rue Guizot. — Blanche Delaby, rue Guizot. — Marie Leclercq, sentier du Ballon. — Albert Ghesquière, Place du Trichon, cour Dutilleul. — Marcelle Duthoit, rue du Tilleul, 303.

Publications de mariages du 2 juin. Alfred Ghesquière, 28 ans, journalier, Place du Trichon, et Marie Deveerman, 23 ans, journalière, rue de l'Epeule, cour Saint-Joseph, 1. — Justin Vandermeersch, 28 ans, garçon boucher, rue des Anges, 84, et Marie Devogel, 28 ans, servante, rue Saint-Vincent. — François Poulain, 27 ans, chaudronnier, à Roubaix, et Marie Sauvage, 23 ans, servante, à Billy-Berclau.— Louis Moulard, 24 ans, employé de commerce, rue Drouot, 51, et Augustine Hallnin, 19 ans, ménagère, rue Daubenton, 136. — Gustave Vandenhaute, 23 ans, garçon de magasin, rue des Parvenus, 37, et Louise Nutte, 24 ans, repasseuse, rue de Ma-Campagne. — Alexandre Ghiot, 26 ans, tisserand, rue Meyerber, et Albertine Bourgine, 21 ans, couturière. — Henri Devallée, 26 ans, apprêteur, rue de Soubise, cour Saint-Jean, 3, et Maria Dutrieu, 22 ans, piqurière, rue Marceau, 15. — Pierre Buse, 25 ans, emballeur, rue Lacroix, 62, et Victorine Vanneste, 24 ans, soigneuse, Grande-Rue, 217. - Emile Seynaeve, 30 ans, cordonnier, rue Duflot, 15, et Marie Selosse, 26 ans, tailleuse, rue Duflot, 17. — Désiré Herbaux, 21 ans, peigneur, rue du Fort, cour Desurmont, 2, Flore Laebens, 21 ans, bobineuse, rue Duflot, cour Desurmont, 5. — Jean-Baptiste Lawoureuq, 22 ans, fileur, rue de la Rondelle, 11, et Barbe Sevard, 20 ans, dévideuse, rue de la Rondelle. — François Vercarremarbet, 47 ans, cordonnier, rue Heilman, 6, et Marie Bailli, 29 ans, tricoteuse, rue de l'Ermitage, cour Billot, 23. — Alfred Motte, 24 ans, manufacturier, rue Saint-Jean, 30, et Berthe Screpel, 19 ans, sans profession, rue Saint-Georges, 49. — Léopold Dumez, 26 ans, teinturier, à Lille, et Catherine Servaes, 18 ans, fileuse — Louis Cuvelier, 25 ans, ouvrier de fabrique, à Wambrechies, et Hermance Copenolle, 22 ans, ouvrière de fabrique, à Wambrechies.

Déclarations de décès du 2 juin. — Hortense Prouvost, 63 ans, ménagère, rue du Carihem. — Aubert Neff, 16 ans, rue de la Perche. — Alphonse Delaby. 19 ans, chemin des Couteaux. — Julienne Bouvin, 8 mois, rue de Lannoy, cour Façon. — Léonard Berthe, 49 ans, Hôtel-Dieu. — Gustave Hesdel, 31 ans, tailleur d'habits, Hôtel-Dieu. — Henri Denolf, 3 ans, sentier du Ballon. — Léonie David, 1 an 4 mois, rue d'Avelghem. — Berthe Rogge, 15 ans, rue de la Fosse-aux-Chêne, cour Trompette.

LINSELLES. — *Déclarations de naissances du 17 au 31 mai.* — Jean-Baptiste Catteau, rue de Lille. — Alice Soetaert, le Stemberg. — Georges Catteau, le Caillou. - Agnès Hequette, la Vignette. — Emile Berthe, la Valllée.— Marie Hauspie, la Vignette. — *Mariage.* — Edouard Berthe, 26 ans, et Julie Pouillie, 20 ans, tous deux célibataires, ouvriers de filatures, domiciliés en cette commune. — *Déclarations de décès du 17 au 31 mai.* — Jean-Baptiste Delerue, 73 ans, rue de Bousbecque. — Vandevoorde, présenté sans vie, la Vignette.

FLERS-LILLE. — *Déclarations de naissances du 15 au 31 mai.* — Jeanne Baelen, sentier de Canteleu. — Jules Voisin, Moulin Delmare. — Madeleine Desmet, à la Place. — Henri Watteau, sentier d'Annappes. — *Publications de mariages.* — Pierre Droulez, 38 ans, cultivateur, à Flers-Brecq, et Marie Dufossez, 37 ans, cultivatrice, à Wasquehal. Jules Tonnel, 38 ans, domestique, à Flers-Recueil, et Marie Nisse, 36 ans, journalière, à Hem. — *Mariages.* — Aimé Dewolf, 30 ans, pureur de grains, et Palmyre Lebrun, 30 ans, journalier, à Flers-Bourg. — Achille Postiaux, 22 ans, employé, à Lille, et Céline Argan, 24 ans, sans profession, à Flers-Bourg. — Jean-Baptiste Lebrun, 23 ans, charpentier, et Léontine Bailly, 24 ans, journalière, à Flers-Bourg. — Victor Van Diest, 37 ans, professeur d'équitation, à Croix, et Hélène Hantson, 21 ans, journalière, à Flers-Bourg-Bourg. *Déclaration de décès du 15 au 31 mai.*— Narcisse Fiévet, 65 ans, journalier, à Flers-Bourg.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille DUBAR-FERRIER qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Louise-Adelaïde FERRIER, pieusement décédée à Neuville-Saint-Vaast (Pas-de-Calais), le 1er juin 1889, dans sa 77e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le lundi 3 courant, à 9 heures 1/2, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 6 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 4 dudit mois, à 10 heures, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, boulevard d'Armentières.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 4 juin 1889, à 10 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Dame Sophie-Roseline TIERS, épouse de M. Jean-Baptiste DELCOURT, décédée à Roubaix, le 23 avril 1889, dans sa 72e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les Dames de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul feront célébrer un Obit, en la même église, le mercredi 5 juin, à 8 heures. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pos reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église pareissiale de Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mercredi 5 juin 1889, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph-Victor FRANCHOMME, décédé à Roubaix, le 18 juin 1888, dans sa 52e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise.. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 4 juin 1889, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Sylvie PLANCKAERT, décédée à Roubaix, le 8 mai 1889, dans sa 24e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le jeudi 6 juin 1889, à 10 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Dame Marie-Angélique-Joseph MULLIEZ, épouse de M. Guillaume LEFEBVRE, décédée à Roubaix, le 13 mai 1889, dans sa 76e année, administrée des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 4 juin 1889, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Madame DURIEZ-CARRETTE, née Louise CARRETTE, décédée à Roubaix, le 29 avril 1889, dans sa 64e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

FAITS DIVERS

Aux courses landaises. — Dimanche dernier, aux courses landaises de l'arène Saint-Genès, à Bordeaux, la vache Passiegua, une bête redoutable aux cornes longues et aiguës, qui avait déjà fait ailleurs, paraît-il, plusieurs victimes, a renversé d'un coup de corne dans la cuisse l'écarteur Kroumir jeune ; puis, revenant sur lui, lui a fait dans le cou deux nouvelles blessures, dont une assez dangereuse.

Une des cornes a pénétré assez profondément, effleurant la carotide, puis a traversé le plancher de la bouche, a fait sauter deux dents et a fracturé, sur une surface de 2 à 3 centimètres, le maxilaire supérieur. Il a fallu que tout le personnel d'écarteurs s'occupât de détourner l'attention de la bête pour qu'on pût emporter le malheureux Kroumir qui perdait tout son sang et dont l'état est grave.

Les écarteurs persistent à trouver que c'est amusant.

Choux phémonènes. — On signale dans l'arrondissement de Châteaubriant, trois choux phénoménaux : l'un, à Luzanger, mesure 3 m. 63 de hauteur, et a 3 mètres de pied sans feuille; l'autre, à Fresnais, 3 m. 85 ; le plus remarquable, à Saffré; mesure 4 m. 13 de hauteur, 1 m. 93 de pied sans feuille, circonférence des feuilles 5 m. 37, c'est-à-dire qu'il a 2 m. 20 de feuilles, et de la base au sommet 4 m. 13.

Buveurs à l'heure. — On installe à Berlin une brasserie par abonnement.

En payant 750 francs par an, on pourra boire pendant toute l'année !

On peut s'abonner au mois.

On sera obligé d'accroître sa soif pour bénéficier de l'abonnement.

VARIÉTÉS

L'EMPAILLAGE DES PETITS OISEAUX

On sait que l'art de l'empailleur a pour but de conserver indéfiniment, avec leur forme, leur couleur et leur attitude naturelles, les êtres vivants auxquels il s'intéresse.

Pour ce faire, il faut : 1· Enlever toutes les parties facilement putrescibles et préserver les autres de toute décomposition au moyen d'antiseptiques appropriés ;

2o Remplacer les parties enlevées par un bourrage convenable ;

3· Donner à l'ensemble, par un montage *ad hoc*, la rigidité et la disposition naturelle.

Pour faire le dépouillement des oiseaux, le seul outil réellement *indispensable* est un instrument tranchant quelconque, mais bien afflé ; scalpel, canif, rasoir ou couteau ordinaire.

Toutefois, lorsqu'il s'agit de petits oiseaux, il est bon de se munir, pour soulever la peau, au fur et à mesure qu'on la détache au moyen de la lame, d'une paire de *brucelles*, car, avec les doigts, on risquerait d'endommager la peau ou les plumes.

On facilite grandement l'opération en ajoutant à ces outils *nécessaires* quelques accessoires *utiles*, qui, bien loin de compliquer le dépouillement, le simplifient à un point qui étonne les débutants.

Remarquons, d'ailleurs, que toutes les opérations de l'art du l'empailleur sont de la plus grande simplicité et exigent seulement certaines précautions faciles à prendre,

Ainsi, au lieu de déposer l'oiseau sur une table, il y a avantage à le mettre sur une planche carrée de petite dimension que l'opérateur pourra placer sur ses genoux et retourner dans tous les sens avec facilité.

Cette planche étant recouverte d'un linge quelconque, les plumes ne se froisseront pas et l'empailleur aura constamment à sa portée de quoi essuyer ses doigts et ses outils.

Comme il importe de dépouiller l'animal sans détériorer son plumage, on évitera l'adhérence et le salissement des plumes contre les surfaces mises à nu, en saupoudrant celles-ci de cendres sèches et bien tamisées contenues dans un récipient à la portée de l'opérateur.

Il faut aussi préparer à l'avance du coton ou de l'étoupe pour le bourrage des cavités d'où pourraient s'écouler des humeurs nuisibles à la propreté du plumage.

L'antiseptique le plus employé est le savon arsenical dont voici la formule :

Arsenic pulvérisé....	1 kilogramme
Sel de tartre..........	375 grammes
Camphre...............	153 —
Savon blanc...........	1 kilogramme
Chaux en poudre......	250 grammes

On coupe le savon en très petits morceaux, on le met dans une terrine de grès sur un feu doux et on y mêle une petite quantité d'eau pour faire fondre à mesure que l'on remue avec une petite spatule en bois. Lorsque le savon est bien fondu et qu'il ne reste aucun grumeau, on le retire du feu et on ajoute le sel de tartre pulvérisé. On remue jusqu'à ce qu'il soit bien fondu et mélangé, puis on y ajoute par parties et successivement la chaux et l'arsenic ; le mélange prend de la consistance et on agite jusqu'à ce que toutes les parties soient parfaitement fondues les unes après les autres.

Lorsque le tout est bien refroidi, on y ajoute le camphre. Si on l'ajoutait avant il s'évaporerait rapidement. On le pulvérise préalablement dans un mortier en y mêlant un peu d'esprit de vin pour le rendre friable. Ensuite on remue le mélange avec une spatule jusqu'à ce qu'il soit parfait. Alors le préservatif est bon à employer.

Pour le conserver on le met dans un pot de grès vernissé à l'intérieur ou dans un vase de faïence avec la précaution de le boucher le moins possible et de le tenir dans un lieu frais pour qu'il ne se dessèche pas. Lorsqu'on veut s'en servir on en met la quantité suffisante dans un petit vase, et, à l'aide d'un pinceau de crin, on le délaie dans l'eau ; puis avec le même pinceau on l'étend sur la partie quelconque à préserver.

Si on ne veut pas se donner la peine de composer soi-même le savon arsenical, on peut se le procurer en pains secs chez tous les naturalistes préparateurs. On en trouve aussi chez les pharmaciens mais à un prix plus élevé.

Ce savon doit s'employer avec précaution car il est bon de se rappeler que c'est un poison très violent.

DEPOUILLEMENT

1· On commence par tamponner avec du coton les narines et le bec pour éviter tout écoulement salissant.

2 On place l'oiseau sur le dos, la tête du côté de l'opérateur, et on écarte avec précaution les plumes sur toute la longueur axiale du corps. pour ne pas les endommager lorsqu'on fendra la peau.

Celle-ci une fois mise à nu on la fend de l'anus au sternum, le moins possible dans cette dernière direction. Il s'agit alors de la soulever lentement, délicatement sans la déchirer, sans endommager ou maculer les plumes.

A cet effet, l'oiseau étant disposé comme nous l'avons dit, l'opérateur saisit avec les doigts ou avec les brucelles — *de la main gauche* — le bord de la section situé à gauche, puis avec la main droite, il insinue sous la peau pour la détacher, tantôt la lame, tantôt le manche de son instrument tranchant. Il parvient ainsi de proche en proche à détacher la peau jusqu'à l'insertion des membres. On tranche ceux-ci, l'aile et la cuisse, la chair et l'os auprès du tronc, en ayant bien soin de laisser leur peau intacte.

On saupoudre de cendres pulvérisées les parties mises à nu, pour les empêcher de se recoller, puis on retourne l'oiseau, la queue vers l'opérateur, et l'on procède de la même façon pour l'autre côté.

3· On détache d'abord le croupion opération délicate, car il faut éviter de trancher en même temps la peau et les tuyaux des plumes.

On y parvient en sectionnant l'intestin et les chairs jusqu'à l'os avec lenteur et précaution.

La peau n'adhère plus au corps que par le cou et la tête. Il devient facile de la retourner comme un gant en tenant le croupion de la main droite, et en relevant la peau de la main gauche. *Saupoudrer fortement.*

On arrive ainsi à la naissance du crâne auquel la peau adhère fortement par les oreilles et par les yeux.

4· On coupe tous les petits muscles crâniens, on saupoudre de cendres pour rendre les surfaces moins glissantes, on saisit fortement la peau, et, par un petit coup sec, on arrache de chaque côté les sacs auditifs.

5· Il faut éviter de crever l'œil en l'enlevant, car les humeurs qui se répandraient pourraient tacher les plumes. On détache le globe des paupières en glissant doucement sous celles-ci la pointe d'un canif, puis on saisit le nerf optique avec les brucelles, et un léger mouvement de torsion détache l'œil.

6· On tranche alors le cou à la base du crâne, de façon à entamer celui-ci, de telle sorte qu'il présente une ouverture par laquelle on puisse retirer la cervelle. Celle-ci une fois enlevée, on la remplace par un tampon de coton bien imbibé de la solution arsénicale. On place des petits tampons analogues dans les orbites des yeux.

7· On râcle avec soin toutes les particules de chair adhérentes aux os du crâne, en ayant soin de ne pas sectionner le ligament qui unit les deux mandibules à leur base. Saupoudrer toujours avec soin.

8· Les os crâniens une fois bien nettoyés, on fait subir aux membres et au croupion la même opération, en ne laissant dans ces diverses parties que le moins de chair possible, et seulement lorsqu'on ne peut l'enlever sans endommager la peau ou les ligaments des os.

On coupe les os de l'aile au-delà de la première articulation, mais il est nécessaire de laisser un peu de chair à la base des plumes pour les empêcher de se désagréger. Pour les pattes, on enlève le fémur et ses chairs, mais on peut conserver le tibia intact, celui-ci étant peu charnu et peu corruptible.

Bien imbiber toutes ces parties de la solution préservative, et en induire toute la surface de la peau.

9· Il reste maintenant à retourner de nouveau la dépouille dans sa position primitive, la plume en dehors.

En prévision de cette opération, il est de bonne précaution, avant la mise en œuvre du dépouillement, de passer dans les narines de l'oiseau une ficelle dont les deux extrémités donneront une grande facilité pour effectuer le retournement.

Les indications ci-dessus seront d'un grand secours pour les débutauts. Dans un prochain numéro, nous traiterons la question du montage, opération définitive qui a pour objet de donner à l'oiseau une allure qui se rapproche la plus possible de l'allure naturelle. PAUL COMBES.

CHOSES ET AUTRES

Un statisticien-mathématicien a calculé qu'un homme arrivé à l'âge de cinquante ans a passé trois ans de sa vie à boutonner son col de chemise.

***

Bizarrerie des noms.

En retournant les deux syllabes du nom du garçon pharmacien du Havre, qui vient d'être acquitté, on trouve le mot : *trépas*.

***

Au jardin d'Acclimatation.

Un enfant aperçoit un dindon qui accourt à lui pour avoir du pain, il se jette, effrayé, dans les jambes de son père.

— Comment, tu as peur d'un dindon et tu en as mangé hier !

— Oui, répond l'enfant ; mais celui-là n'est pas assez cuit.

Condition publique de Roubaix

Mouvement du 27 mai au 1er juin 1889

	Nombre de colis	Poids présentés
Soies	25	2.557 kil.
Laines peignées mécaniquement	3 611	388.602 »
» filées	1.079	116.489 »
» blousses	....	..... »
Cotons	307	33.003 »
TOTAUX	5.022	540 651 kil.

Décreusage 29 1 2 opérations

Titrage 415 1/2 id.

Le directeur de la Condition publique de Roubaix, GASTON PICK.

Condition publique de Tourcoing

Entrées du 27 mai au 1er juin 1889

Jours	Laine peignée	Laine filée	Blousses	Coton	Soie	Nomb. lots	Tot. quotid.
Lundi	74.123	6.522	»	2.009	»	58	82.654
Mardi	71.575	9.382	470	1.596	»	60	83.023
Mercredi	81.568	16.452	407	3.815	»	70	102.242
Jeudi	»	»	»	»	»	»	»
Vendredi	99.467	11.114	715	9.024	»	78	120.320
Samedi	42.579	19.231	3.866	825	»	64	66.501
	369.312	62.701	5.458	17.269	»	330	454.740

Expéditions et arrivages par voie ferrée

Expédié par la Condition	85.740 kil.
Remis en gare aux expéditeurs	31.420 »
Arrivages par voie ferrée	18.930 »
Total	136.090 kil.
Marché à terme	... ...kil.

Conditionnements 1.332 ./. ; titrages 44, dégraissages 2.

Condition publique de Reims

Mouvement du 28 mai au 2 juin 1888

Laines peignées .... 193.178 kil..

Mouvement du 27 mai au 1er juin 1889

Laines peignées	206.542 k.	9
Laines filées	11.316	2
Blousses	180	9
Numérotages	17	
Décreusages		

THEATRE DE ROUBAIX. — Direction : L. Bèquet. — Bureaux à 8 h. — Rideau à 8 h. 1/4. — Lundi 3 juin. — LA CANTINIÈRE, opérette en trois actes, de Paul Bubani et Félix Ribeyre, musique de Robert Planquette. — FAIS CE QUE DOIS, comédie en acte de F. Coppée, de la Comédie-Française. — Prix des places ordinaire.

THEATRE POPULAIRE. — Situé angle des rues Watt et de Croix, établissement Duquennoy, (Fort Sion) à Roubaix. Société dramatique Roubaisienne. — Administrateur, M. Duquennoy. — Lundi 3 juin. — Spectacle extraordinaire. — LE BOURREAU DES CRANES, grand vaudeville en 4 actes, dont 1 prologue de MM. Lafargue et Siraudin. — Projections lumineuses à la lumière oxhydrique par M. Marcellito, des Folies Bergères de Paris. — RISETTE OU LES MILLIONS DE LA MANSARDE, comédie en un acte. Prix des places ordinaires.

BIBLIOGRAPHIE

La Vie des Saints pour tous les jours de l'année, par l'abbé Pradier. Ouvrage illustré de cent deux gravures dans le texte. — 1 beau volume grand in-8· de 534 pages, broché, 5,00; couverture parchemin, 6,00; sous cartonnage papier cuir, 6,50; Sous reliure percaline tranche dorée, 8 fr.

Société de Saint-Augustin, Lille.

Si l'exemple est la plus efficace des prédications, la *Vie des Saints* est le meilleur des livres de morale : il prêche d'exemple. Les Saints ont été ce que nous sommes; ils sont où nous devons aller : étudier leur vie, c'est les voir à l'œuvre. Tous les chemins qui montent de la terre au ciel, ils les ont frayés; à les y regarder marcher, on prend envie de les suivre; on leur emboîte le pas d'autant plus volontiers que ce ne sont que des modèles abstraits et muets, sorte de poteaux indicateurs, mais des guides très vivants qui nous aident de toutes façons. Aussi la lecture de la Vie des Saints était-elle jadis en grand honneur dans les familles chrétiennes.

C'est dans le but de faciliter le retour à cette pieuse coutume que M. l'abbé Pradier a écrit *La Vie des Saints pour tous les jours de l'année*, et, entre tant d'autres ouvrages similaires, son livre nous paraît un des mieux faits pour la lecture en famille. Le choix des Saints ; l'autorité des sources ; la rapidité du récit qui, n'ayant point la prétention d'être complet, se borne à relever dans chaque vie quelques faits saillants ; la variété de ces épisodes assez divers pour soutenir quotidiennement l'intérêt, et pour offrir des leçons de toutes les vertus, des exemples à toutes les situations ; enfin la discrétion de l'auteur qui laisse agir les Saints, sans entreprendre à leur occasion de chapitrer son lecteur ; tout cela recommande suffisamment ce beau volume qu'embellissent encore des mérites d'un autre genre.

Pour ne pas retomber dans les redites auxquelles nous exposent les publications de la Société de Saint Augustin, nous nous contenterons de relever, parmi ces qualités *extérieures*, le caractère artistique ou documentaire des illustrations; elle ne présentent guère à nos yeux que des portraits authentiques s'il s'agit de modernes, des vues de monuments, des reproductions d'œuvres d'art, ou des sujets traités d'après les règles traditionnelles de l'iconographie chrétienne.

Le prince Henri d'Orléans, fils aîné du duc de Chartres, vient de réunir dans un intéressant volume qui paraît chez Calmann Lévy sous ce titre : *Six mois aux Indes, chasses aux tigres*, les épisodes les plus saillants de son récent voyage. Il a déjà le coup d'œil et le sang froid du vrai soldat, et la plume vive et alerte de l'écrivain de race ; il sait ce qu'il a vu, et il le raconte avec infiniment de bonne grâce et d'entrain.

Le secret de longue vie !..

Les alchimistes ne l'ont pas trouvé. Les dictons populaires ne l'indiquent pas, puisque en dépit du proverbe : *Lever à cinq, coucher à neuf, font vivre d'ansquatre-vingt-neuf*, on prétend aujourd'hui que le sommeil du soir est moins réparateur que celui du matin ! Le secret de longue vie réside tout entier dans l'art de conserver le sang pur et exempt de vice et de souillure. M. Lechaux le savait bien quand il a créé son merveilleux dépuratif, son populaire Rob Lechaux, qui, en peu de temps nettoie et vivifie le sang le plus contaminé. Des milliers de malades rendus à la santé, des vieillards chez qui l'existence a été prolongée, sont là pour en témoigner.

M. Lechaux, pharmacien, rue Ste-Catherine, 164, à Bordeaux, expédie franco 3 flacons pour 12 francs, ou 6 flacons contre 21 francs, mandat. Il envoie aussi à titre gracieux, une brochure très intéressante (50e édition), sur la régénération du sang, à tous ceux qui la demandent. 19616d

LE MASSON
Dentiste-Expert
Dents et Dentiers perfectionnés
Rue de l'Espérance, 6, Roubaix

A. BOUTRY, ENTREPR
36, rue de l'Espérance, Roubaix
TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS
SPÉCIALEMENT :
VOIRIE : Pavages, Sables et Graviers
NIVELLEMENTS DE TERRAINS
AVEC GRAND MATÉRIEL
Fourniture et pose de voies ferrées
BATIMENT : Couverture, Zinguerie et Plomberie
Réparations. Grande célérité

CRÉDIT LYONNAIS
ROUBAIX, **2, rue de la Gare,** ROUBAIX
TOURCOING, 3 rue de l'Hôtel-de-Ville
Le **Crédit Lyonnais** ouvre des compte-courants et escompte les effets de commerce à des conditions très réduites. 34919—179

MARCHÉS A TERME

Cours du 3 Juin 1889

LAINES PEIGNÉES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Peignés laines mères de La Plata et de l'Uruguay — Type supra irréductible — Cours de la veille	Type supra irréductible — Cours du jour	Qualité peigné de fabrique 1 — Cours de la veille	Qualité peigné de fabrique 1 — Cours du jour	Qualité peigné courant 2 — Cours de la veille	Qualité peigné courant 2 — Cours du jour	ANVERS (par voie télégraphique) — Peignes Buenos-Ayres — Français A — Cours de la veille	Français A — Cours du jour	Français G — Cours de la veille	Français G — Cours du jour	Allemands B — Cours de la veille	Allemands B — Cours du jour	Allemands M — Cours de la veille	Allemands M — Cours du jour
Janvier	... »	... »	582 1/2	582 1/2	565 »	565 »	570 »	570 »	592 1/2	592 1/2	582 1/2	585 »	600 »	600 »
Février	... »	... »	582 1/2	582 1/2	565 »	565 »	570 »	570 »	592 1/2	592 1/2	580 »	582 1/2	600 »	600 »
Mars	... »	... »	582 1/2	582 1/2	565 »	555 »	570 »	570 »	592 1/2	592 1/2	580 »	580 »	600 »	600 »
Avril	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »
Mai	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »
Juin	610 »	610 »	582 1/2	580 »	565 »	565 »	567 1/2	567 1/2	592 1/2	592 1/2	585 »	585 »	600 »	600 »
Juillet	... »	... »	585 »	585 »	570 »	565 »	570 »	570 »	592 1/2	592 1/2	587 1/2	587 1/2	600 »	600 »
Août	... »	... »	585 »	587 1/2	570 »	567 1/2	570 »	570 »	592 1/2	592 1/2	587 1/2	590 »	600 »	600 »
Septembre	... »	... »	590 »	590 »	570 »	570 »	570 »	570 »	592 1/2	592 1/2	587 1/2	590 »	600 »	600 »
Octobre	... »	... »	590 »	587 1/2	570 »	570 »	570 »	570 »	592 1/2	592 1/2	587 1/2	590 »	600 »	600 »
Novembre	... »	... »	590 »	587 1/2	570 »	570 »	570 »	570 »	592 1/2	592 1/2	587 1/2	590 »	600 »	600 »
Décembre	... »	... »	585 »	585 »	567 1/2	567 1/2	570 »	570 »	592 1/2	592 1/2	585 »	590 »	600 »	600 »

LAINES BRUTES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Laines en suint de Buenos-Ayres — TYPE 1 (Correspondant au type prima bonne courante à peigné du Havre) — Cours de la veille — de 11 h. 1/2	Type 1 — Cours de la veille — de 4 h. 1/2	Type 1 — Cours du jour — de 11 h. 1/2	Type 1 — Cours du jour — de 4 h. 1/2	TYPE 2 (Correspondant au type prima bonne courante à peigné d'Anvers) — Cours de la veille — de 11 h. 1/2	Type 2 — Cours de la veille — de 4 h. 1/2	Type 2 — Cours du jour — de 11 h. 1/2	Type 2 — Cours du jour — de 4 h. 1/2	LE HAVRE (par voie télégraphique) — Buenos-Ayres 1a bonne courante 36 0/0 — Cours de la veille — matin	Le Havre — Cours de la veille — soir	Le Havre — Cours du jour — matin	Le Havre — Cours du jour — soir	ANVERS (par télégraphe) — Buenos-Ayres 1a courante 34 0/0 — Cours de la veille	Anvers — Cours du jour
Janvier	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	170 »	170 »	170 »	170 »	... »	... »
Février	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	168 1/2	168 1/2	168 1/2	168 1/2	... »	... »
Mars	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	167 »	167 »	167 »	167 »	... »	... »
Avril	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	167 »	167 »	167 »	167 »	... »	... »
Mai	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »
Juin	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	176 »	176 »	176 »	176 »	165 »	165 »
Juillet	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	176 »	176 »	176 »	176 »	165 »	165 »
Août	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	176 1/2	176 1/2	176 »	176 »	165 »	165 »
Septembre	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	176 1/2	176 1/2	176 »	176 »	165 »	165 »
Octobre	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	176 1/2	176 1/2	176 »	176 »	... »	... »
Novembre	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	176 1/2	176 1/2	176 »	176 »	... »	... »
Décembre	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	... »	174 »	174 »	173 1/2	173 1/2	... »	... »